Je soussigné reconnois avoir receu de Monsieur Joubert
thresaurier de l'Accademie roiale de Chirurgie et
Lieutenant de Monsieur le premier chirurgien du roy
La somme de cinq cent livres, pour mon honoraire des
Cours d'accouchements fondés par feu Monsieur De La-
peyronie, en faveur des sages femmes et des eleves
en chirurgie, pendant L'année Mil sept cent
cinquante cinq, dont quittance a paris le 30 Xbre
1755. Gervais

Ecotte Luy

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
N°

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 11
d. 79 n° 7